biens de leur vivant, pour une pension viagère. Quel rappoit il va entre l'ingratitude et la cession qu'un père fait d'une terre à son fils, ou à un autre, moyennant une compensation, c'est ce que nous ne voyons pas, et ce que le correspondant du Kingston Chronicle ne se donne pas la peine de nous faire voir.

La chose eût été en effet assez difficile.

"Mais nous touchons à une époque nouvelle dans l'histoire du Canada, la réunion d'une chambre d'assemblée dont le nombre des membres, sous les auspices de Sir Geo. Murray et de Sir J. Kempt, a été porté de 50 à 84!" Quatre-vingt-quatre députés pour représenter 5 ou 600,000 individus! Celà est réellement hors de proportion et effrayant, surtout quand on pense que sur ces 84 représentans, il y en a 62 ou 63 d'origine française!—Sans doute, le Haut-Canada, qui n'a pas le tiers de cette population, ne doit pas avoir plus de 30 représentans, et la Nouvelle Ecosse, dont la population ne passe guère 100,000 âmes, n'en doit pas avoir plus de 20. C'est cependant ce qu'Aristides ne prouve pas, et ce qu'il aurait d'a prouver, pour paraître se récrier avec raison.

"Eh! pourquoi, s'écrie Aristides, pourquoi la sanction rayale a-t-elle été donnée avec tant de précipitation à ce bill, à un objet d'un intérêt si profond et si général? Pour que les townships, qu'on dit peuplés de 45,000 habitans, fussent représentés. Mais à quel sacrifice? L'abolition des noms anglais de presque tous les comtés;—une plus grande diffusion de l'influence française, et la perpétuation de l'ascendant fran-

çais dans la province!"

C'est bien dommage vraiment que les Canadiens ait quelque influence dans leur pays; mais le pire de toute l'affaire c'est le changement des noms de la plupart des comtés. Quoi, on ne lira plus dans les proclamations, les avertissemens et les affiches, on entendra plus prononcer les beaux noms d'Effingham, de Huntingdon, d'York, de Northumberland, de Buckinghamshire, &c.? Outre que ces noms étaient très faciles à prononcer, ils avaient en effet beaucoup de rapport à la topographie et à l'histoire du pays: la perte est grande, le regret doit être amer, et Aristides peut s'écrier, avec notre poète:

J'ai vu, sans mourir de douleur;

J'ai vu.... siècles suturs, vous ne pourrez le croire: Ah! j'en frémis encor de dépit et d'horreur;

J'ai vu mon verre plein, et je n'ai pu le boire.

Mais si c'est là le plus serieux de l'affaire, le plus curieux, le voici: "Personne ne désire plus que moi, dit le correspondant du Kingston Chronicle, que l'on conserve intacte la foi de notre pays, en laissant aux sujets canadiens de sa majesté la jouissance de tous leurs droits civils: mais n'est-il pas dérai-